

<http://ugtg.org/spip.php?article2734>



ALEFPA : MAN BOUYÉ, OU SIMÉ, ...RÉKÒLTÉ !

- Expressions - Tracts -



Date de mise en lignesamedi 21 dÃ©cembre 2024

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Après une période de mobilisation en avril et mai 2024, les salariés de la MECS KANNEL sont de nouveau dans la tourmente à cause de l'obstination de Mme Cécile BOUYER, une directrice déjà décriée puisque cette dernière est passée à la vitesse supérieure dans la répression et l'intimidation.

Aujourd'hui, acculée et en manque de réponses, elle s'acharne contre les représentants du personnel par le dépôt d'une plainte pour diffamation. Des travailleurs dont le sérieux et le professionnalisme ne sont plus à démontrer. Ceux qui osent se dresser et réclamer le respect de leurs droits, la mise à disposition de moyens pour accomplir leur mission correctement auprès de la population guadeloupéenne, de nos enfants, ti gwadloupéyen.

Aucun directeur d'établissement n'a atteint ce niveau de représailles cautionné par la Direction Générale. Cela démontre effectivement un type de fonctionnement, un choix managérial basé sur un mode répressif.

VÉRITÉ, A PA DIFAMASYON !

Cette plainte est un véritable camouflet, un affront aux révélations sur la qualité du management de Cécile BOUYER. Le constat qui les mentionne est édifiant

- ▶ Absence de communication, pas de réunions : institutionnelles, de synthèses, inter-appartements,
- ▶ Pas de fiche de poste adapté à l'accompagnement,
- ▶ Absence de vision, de dynamisme et d'orientation stratégique pour la pérennisation de la MECS,
- ▶ Refus systématique de validation des projets éducatifs du SIAPE et de l'Internat,
- ▶ Volonté délibérée de vouloir faire payer par les parents les activités et prestations des jeunes
- ▶ Refus de restaurer les jeunes du SIAPE lors des journées d'activités
- ▶ Non-respect des valeurs d'équité, et de la charte des droits de la personne accueillie.
- ▶ Méconnaissance de l'anthropologie et de la sociologie du territoire,
- ▶ Discrimination au sein de l'équipe,
- ▶ Absence de professionnalisation des salariés surveillants de nuit, maîtresses de maison, A.S.I,
- ▶ Absence de moyens techniques et matériels pour les surveillants de nuit, maîtresses de maison, A.S.I.

A la lecture de cette liste de révélations non exhaustive, que constatons nous ? Après 7 mois de suspension de grève, rien n'a changé ni dans le fond ni dans la forme. Au contraire, BOUYER a décidé de faire du conflit social qui l'oppose au syndicat, une affaire strictement personnelle en prenant pour cible les représentants du personnel.

Le constat, précédemment établi renforce la position de l'UTAS-UGTG, en réaffirmant :

- ▶ Non a pa difamasyon, sé on vérité de dire que Cécile BOUYER n'a pas les qualités requises pour manager.
- ▶ Non a pa difamasyon, sé on vérité de constater l'état de morosité dans lequel se trouve les salariés.
- ▶ Non a pa difamasyon, sé on vérité de dénoncer les menaces et intimidations proférées à l'encontre des salariés et des membres du CSE.

Cette stratégie d'attaquer le syndicat et ses représentants témoigne d'une certaine faiblesse intellectuelle et renforce notre conviction selon laquelle

SÈL LALIT KA PÉYÉ ! BOUYÉ OU PÈD FIL A-W !

Après le départ d'un salarié mako instrumentalisé par BOUYER pour lui servir de commandeur comme à l'époque de l'esclavage dont la tâche était de fouetter ses frères et soeurs. Celui-ci procédait par le harcèlement et la délation.

Après l'éviction de AOUAMEUR, l'ancien Directeur Territorial qui n'avait de cesse de camoufler et de minimiser le management déplorable qu'elle exerce au sein de la MECS. Le bouclier AOUAMEUR, s'est brisé !

Le départ de Cécile BOUYER, n'est pour nous qu'une question de temps. Les rapports avec sa hiérarchie, sans doute privilégiés lui octroient un sursis, mais le temps ne nous est pas compté.

La relation de confiance et du dialogue social est désormais rompue. Il appartient à l'employeur et à sa direction générale de faire un choix responsable pour créer un climat serein de travail au sein de la structure.

ALEFPA MALAD

Les structures de l'ALEFPA souffrent d'un même mal : leur Direction.

Tous les projets structurels de réorganisation des services et établissements de l'ALEFPA ne peuvent prendre forme que si et seulement si des hommes et des femmes an balan s'y impliquent. Or les conditions ne sont pas réunies à la MECS KANNEL à l'ITEP de Ste Anne, au Service Mandataire et à l'IME de Bouillante.

ALEFPA : MAN BOUYÉ, OU SIMÉ, ...RÉKÒLTÉ !

Madame Sylvie MATTHEW Directrice du service Mandataire et Judiciaire, se comporte comme dans une habitation coloniale avec les salariés en leur privant des droits les plus élémentaires.

En effet, elle procède à des changements de postes et de missions sans délai de prévenance, sans avenant au contrat et sans la rémunération complémentaire qui s'y rattache.

Madame Stéphanie BARTHELEMY PLAIDEUR, manque à toutes ses obligations contractuelles et n'honore pas sa fonction de directrice.

Toujours absente dans l'établissement, elle se présente rarement aux réunions institutionnelles sans justifications formelles.

Elle met en danger la survie de l'établissement par le manque d'initiative.

En effet, l'internat est fermé depuis le mois de septembre pour baisse significative de l'effectif.

L'IME Denis FORESTIER, est orphelin d'une direction stable et structurante depuis l'éviction de Madame POUGEOLE pour faute professionnelle et la démission de Madame BONIFACE pour raison inconnue !!!!

Les travailleurs de l' ALEFPA, ne sont ni les variables d'ajustement, ni les comptables, ni les souffres douleurs d'une direction inconséquente, volatile et fantomatique.

TRAVAYÉ ALEFPA PA KRIMINÈL !

Sa yo pa pran :

Les grands patrons d'une association qui a pignon sur rue n'ont pas admis qu'ils soient ébranlés dans leurs fondements par des fanm é nomm drapés dans leur dignité de travailleurs exigeant d'oeuvrer dans l'excellence et le respect.

Kidonk, par son silence et sa non-intervention, l'institution a consolidé madame BOUYER dans sa fonction de bras armé pour attaquer les représentants du personnel et la direction de l'UTAS.

L'UTAS-UGTG ka deklaré :

" Rèprézantan sendikal mecs kannèl pa kriminèl,

" Lajòl, fizi manblo, nou pa pè,

" Man bouyé travayè UTAS UGTG pa pè-w.

L'UTAS-UGTG exige :

" Le départ de la directrice de la MECS KANNEL,

Madame BOUYER CECILE,

" Le respect du protocole d'accord signé le 26 juillet 2023.

L'UTAS-UGTG APPELLE, TOUS LEURS ADHERENTS, SYMPATHISANTS, ET LES SALARIES DE L'ALEFPA A UN MOUVEMENT DE GREVE RECONDUCTIBLE A PARTIR DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024 - 00 HEURE DEVANT LA MECS KANNEL PETIT BOURG

ANSANM NOU KA LITÉ, ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !

JOU ALEFPA KÉ VLÉ NOU A JOUNOU PO KO VWÈ JOU !

Pointe-A-Pitre, le 16 décembre 2024 sections UTAS/UTS UGTG ALEFPA